



Conseil économique et social

Distr. limitée
18 novembre 2016
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

**Projet de décision déposé par le Président du Conseil,
Frederick Shava (Zimbabwe)**

Thèmes des sessions de 2017, 2018 et 2019 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social rappelle la résolution 70/299 de l'Assemblée générale, en date du 29 juillet 2016, intitulée « Suivi et examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial », et, sans préjudice de l'examen que l'Assemblée doit effectuer à sa soixante-douzième session en application de sa résolution 68/1 intitulée « Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social », décide que les thèmes principaux de ses sessions de 2017, 2018 et 2019 seront les suivants :

- a) Session de 2017 (juillet 2016 à juillet 2017) : « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes »;
- b) Session de 2018 (juillet 2017 à juillet 2018) : « Du niveau mondial au niveau local : appuyer l'édification de sociétés viables et résilientes en milieu urbain et rural »;
- c) Session de 2019 (juillet 2018 à juillet 2019) : « Un monde pour tous : donner à chacun les moyens d'agir en faveur d'une société de l'égalité, sans laissés-pour-compte ».

